

Avril 2015

# BANNALEC

journal d'informations municipales

Notre dossier  
La musique dans tous ses états



Le budget 2015



L'EHPAD s'agrandit



Au bonheur des TAP

L'élaboration du budget communal est un moment important de la vie municipale. Les élus ont des choix à faire et des priorités à donner. Le budget 2015 a la particularité d'être le premier voté par la nouvelle équipe municipale. Il est aussi le premier pour lequel les restrictions des dotations de l'Etat se font véritablement sentir.

Depuis plusieurs semaines maintenant, les discussions vont bon train au sein du conseil municipal. Au fil des commissions, chacun a pu s'exprimer, donner son avis, annoncer ses priorités. Le débat d'orientations budgétaires est l'occasion de préciser le contexte financier de la commune, de définir la stratégie, de planifier les investissements pour les années à venir, bref, d'établir une prospective. Au final, la commission d'arbitrage (composée du maire et des adjoints) tranche et propose au conseil municipal. Les questions qui se posent sont diverses. Doit-on diminuer les investissements prévus ? Doit-on diminuer le service rendu ? Peut-on augmenter les taux d'imposition ? Y a-t-il encore des gains à faire en dépenses de fonctionnement ?

Les élus mais aussi les responsables de service et tout le personnel travaillent à ces questions. Les orientations générales sont données. Des gains sont déjà envisagés (assurances, téléphonie...), les départs de personnel à la retraite ne seront pas complètement compensés pour le moment, les emplois d'été seront restreints ... Le débat a aussi montré que les élus, conscients du rôle important de ce secteur à Bannalec, souhaitent continuer à soutenir le tissu associatif communal. Les aides aux associations doivent rester à leur hauteur actuelle.

Pour l'année 2015, les taux des taxes augmenteront de 3% ce qui représente une moyenne d'environ 10 € par habitant pour l'année. La somme d'impôt payée par habitant à Bannalec est nettement en-deçà de ce qui peut être observé dans les communes voisines pour le même niveau de service. Mais nous devons encore faire des efforts pour trouver le juste équilibre entre service rendu et prix payé.

*Le maire, Yves André*

## PENNAD-STUR ■■■■■■

*Sevel budjed ar gumun zo ur mare a bouez eus buhez an ti-kêr. An dilennidi o devez dibaboù d'ober ha traoù da lakaat da dremen da gentañ. Dibar eo budjed 2015 dre m'eo ar budjed kentañ a zo votet gant ar c'huzul-kêr nevez. Ar budjed kentañ eo ivez ma kroger da santout da vat emañ ar Stad o krennañ he skoaziadennoù.*

*Meur a sizhun zo bremañ ez eus pezhioù kaozioù er c'huzul-kêr. Er bodadoù o deus gallet an holl reiñ o soñj, embann o raktresoù pouezusañ. Kendiviz heñchañ ar budjed a ro tro da resisaat e peseurt plegenn emañ ar gumun war dachenn an arc'hant, da zibab ar strategiezh, da steuñviñ ar postadurioù evit ar bloavezhioù da zont, berr-ha-berr, da sevel palioù evit an amzer-da-zont. Gant ar bodad kempenn (ennañ ar maer hag an eilmaered) e vez divizet ha kinniget an traoù, a-benn ar fin. Goulennoù a bep seurt a vez savet. Ha ret eo digreskiñ ar postadurioù rakwelet ? Ha ret eo digreskiñ ar servij rentet ? Ha gallout a reer kreskiñ feurioù an telloù ? Hag arc'hant zo da espern c'hoazh war dachenn ar mont en-dro ?*

*An dilennidi koulz hag ar pennoù-servij hag an holl implijidi a labour evit respont d'ar goulennoù-se. Roet e vez an heñchadurioù hollek. Emaomp e-tailh da espern arc'hant dija (asurañsoù, pellgomz...), ne vo ket erlerc'hiet an holl dud a ya war o leve, implijet e vo nebeutoc'h a dud e-pad an hañv, ha kement zo... Diskouezet ez eus bet e-pad an diviz e fell d'an dilennidi kenderc'hel da skoazelleañ rouedad kevredigezhioù ar gumun pa ouzont pegen pouezus eo ar gennad-se e Banaleg. Rankout a ra ar skoazelloù roet d'ar c'hevredigezhioù chom er memes live ha bremañ.*

*Er bloavezh 2015 e kresko feurioù an taosoù eus 3 %, ar pezh a dalvez e vo ur c'hresk war-dro 10 € well-wazh dre annezad evit ar bloavezh. Hollad an tailhoù paeet gant pep annezad eus Banaleg zo kalz izelloc'h eget ar pezh a weler er c'humunioù e-kichen evit ar memes live servijoù. Rankout a raimp avat ober strivoù c'hoazh evit kavout ar c'hempouez rik etre ar servij rentet hag ar priz paeet.*

*Ar maer, Youn André*

## Bruno Perron, nouveau conseiller municipal



A la suite du décès d'Alain Le Brun, Bruno Perron, a intégré le conseil municipal en février.

Bannalécois d'origine, né en 1961, cet ancien joueur de football de la Fleur de Genêts est le président du club des joueurs depuis sa création en 2006. Bruno dirige actuellement une coopérative d'achat située à Saint Thoïs, qui emploie 60 salariés. Il était conseiller municipal lors de la mandature précédente, membre de la commission Sports.

## Amicale Laïque : Colette Bourhis succède à Yvon Le Bris



Colette Le Bourhis a succédé récemment à Yvon Le Bris, à la présidence de l'Amicale Laïque. Cette responsable d'un centre des impôts, aujourd'hui

en retraite, reprend ainsi les rênes d'une association créée en 1945 dans le but de « soutenir par tous les moyens moraux et matériels dont elle dispose, les écoles laïques de Bannalec ».

## Commerçants et artisans

Les créations ou reprises de commerces ou d'activités artisanales :

### ENTREPRISE CLAUDE AND CO

lavage de vitres, vérandas, piscines.  
Ruiaouet Claude au 07 80 48 39 69

### TUPPERWARE

conseillère Culinaire  
Taureau Bérange au 06 64 34 11 60

### ORCHIDIAL

gestion des ressources humaines à la paie, plan prévisionnel, tableau de bord personnalisé....

Molinier Vanessa et Collet Wilfried au 06 95 89 99 45

M. Collet est également dirigeant de

### Demain en or

### BRINDILLES

fleuriste  
Cedille Audrey est la nouvelle responsable de ce magasin, rue de la Gare.

## Les élus sur le terrain Visite du chantier de la Maison de l'Enfance

Mercredi 18 mars, les adjoints au maire de Bannalec, Guy Le Sergent (affaires scolaires et jeunesse) et Jérôme Lemaire (bâtiments publics et voirie rurale) ont rencontré Danielle Kha, vice-présidente de la Cocopaq en charge de la jeunesse et de l'enfance, pour une visite sur le chantier de la Maison de l'Enfance à Kergoalabré. Sur place, ces élus, qui ont travaillé au cours des derniers mois sur le projet avec Jean-Paul Lafitte, vice-président en charge des chantiers communautaires et du numérique, ont pu constater l'avancée des travaux.



Le projet de construction d'une Maison de l'Enfance, composée de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement d'une capacité de 110 places et du multi-accueil avec une crèche de 30 places, s'inscrit dans la poursuite de la couverture du territoire communautaire par quatre ALSH communautaires. Après la construction des ALSH de Moëlan-sur-Mer, sur le secteur côtier, soit 3 communes, et de Tréméven, pour les 9 communes de l'Est du territoire, et simultanément au projet de construction de l'ALSH de Scaër au Nord, ce projet a pour vocation la couverture Ouest du territoire de la Cocopaq.

La singularité du projet consiste dans le choix des élus communautaires et municipaux d'une seule maîtrise d'ouvrage, pour une meilleure mutualisation des moyens financiers et le partage par les structures d'accueil des enfants, de certaines parties des locaux : salle de

motricité et salle de restauration. Le cabinet d'architecture Debard – David – Le Corvec, DDL Architecture de Lorient, a été sélectionné en mai 2012 pour réaliser ce projet. Les travaux ont réellement débuté en avril 2014. La fin du chantier, qui a été retardée suite à la liquidation de l'entreprise de gros œuvre, devrait intervenir en octobre 2015.

Le coût d'objectif prévisionnel de la réalisation des ouvrages relevant de la Commune de Bannalec est estimé à 1 400 000 € HT, auquel s'ajoute, toujours pour Bannalec, conformément à la délibération communautaire du 28 mars 2013, la somme de 80 000 € HT de travaux d'aménagement d'accès à la parcelle.

## La vie des services Sonia Le Béchenec en remplacement au poste de directrice générale adjointe



Recrutée début mars, Sonia Le Béchenec, Quimperloise de 32 ans, remplace actuellement et jusqu'au mois de septembre, Hélène Hermite à la direction du pôle administration Générale. Avec une solide formation universitaire (Master 2) dans l'aménagement et le développement local et une belle expérience de la fonction publique territoriale (son dernier poste fut un remplacement de 2 ans sur la fonction de Directrice Générale des Services de la commune de Plouharnel dans le Morbihan), Sonia s'est rapidement intégrée dans la collectivité.

### Frelon asiatique : la Cocopaq prend la compétence

Lors du conseil du 12 février 2015 de la Communauté de communes, l'assemblée a approuvé la prise de compétence de la lutte contre le frelon asiatique par la Cocopaq. En effet, plus de 40 nids ont été signalés sur le territoire et pour enrayer le développement d'autres nids, la commission Environnement a proposé de mettre en place un référent dans chaque commune afin de repérer les nids, dont le coût de destruction par une entreprise professionnelle est estimé à 150 € par nid.

Michel Rouat, employé municipal aux services techniques est le référent sur la commune. Les habitants peuvent signaler la présence d'un nid de frelons asiatiques à l'adresse email suivante : [frelons@bannalec.fr](mailto:frelons@bannalec.fr) ou directement à la mairie.



# La musique dans tous ses états

Concerts sur la scène mobile en juin et vendredis musicaux en été au centre-ville, en décembre dans l'église et toute l'année dans les bars et les salles municipales, initiation et découverte des instruments de musique dans les écoles, avec l'association Espace Musique ou au Bocal Son, musique traditionnelle avec le bagad, la musique se décline de façon multiple sur la commune. Rock, blues, percussions ou chant choral, il y en a pour tous les goûts et les habitants apprécient la diversité de l'offre musicale et artistique qui existe à Bannalec.

Au sein de l'association **Espace Musique**, l'enseignement fait place à toutes les sensibilités musicales et fait de Bannalec, un pôle de référence dans ce domaine. 146 élèves sont accueillis sur la commune par cette association depuis le mois de septembre 2014 : 10 professeurs encadrent l'éveil et l'initiation musicale dès 4 ans, des formations musicales individuelles de piano, accordéon diatonique, batterie-percussions, guitare, flûte traversière, saxophone, harpe mais également des ateliers collectifs de musiques actuelles, musique de chambre, chorale d'enfants et chœur d'adultes. Au cours de l'année, des prestations sont proposés au public et les élèves participent à des projets associant les écoles du Pays de Quimperlé. En effet, depuis 2011, la Cocopaq organise le regroupement des lieux d'enseignement musical par la mise en réseau et la mise en place d'un parcours global d'études musicales harmonisé : en 2015, la participation de la Cocopaq varie de 10 € à 280 € par enfant et par an. Récemment, c'est Sabrina Louis qui a pris la tête de l'association Espace Musique en remplacement de Martine De Saint Jan.



Espace Musique, centre culturel Michel Thersiquel : 02 98 39 53 56 ou 02 98 96 08 53 et [cia@bannalec.fr](mailto:cia@bannalec.fr)



**La musique traditionnelle** tient une place importante à Bannalec, notamment grâce au bagad de l'ensemble folklorique Ar Banal Aour, qui assure la transmission et la pérennité du patrimoine culturel du terroir de l'Aven, tout en insufflant un esprit moderne et créatif avec l'apport de sonorités actuelles. Comme le souligne Sophie Coco, la nouvelle présidente du bagad, « le bagad a une particularité unique, car il fait partie intégrante d'un ensemble folklorique, qui comprend aussi un cercle de danseurs depuis 1943. Les deux entités sont indissociables et forgent la dynamique du groupe ». Depuis l'origine, le bagad encourage la formation de jeunes musiciens pour maintenir la tradition et depuis la rentrée 2015, il coopère avec l'école élémentaire publique Mona Ozouf à travers des ateliers périscolaires et a ouvert en février un atelier d'éveil musical.

Renseignements : Sophie Coco au 06 61 57 27 03 et [sophinette29@free.fr](mailto:sophinette29@free.fr)

## Blues rock avec Méta'Blues

Rob Tognoni en concert le 23 mai

Créée en juillet 2005, l'association Méta' Blues a déjà proposé une quinzaine de concerts sur la commune. Comme le souligne son président Jean-Christophe Bergez, « l'objectif de l'association est de permettre au public de découvrir le blues rock, à travers des concerts d'artistes de renommée internationale », tout en proposant à des artistes amateurs locaux de se produire en 1<sup>ère</sup> partie dans d'excellentes conditions.



Le prochain concert est programmé le samedi 23 mai 2015 : c'est le virtuose australien Rob Tognoni qui sera sur la scène de la salle Jean Moulin, pour un show très attendu par tous les fans de musique blues rock de la région. Rob Tognoni, avec une quinzaine d'albums à son actif, est un guitariste explosif, avec un jeu subtil qui lui vaut une belle réputation à travers toute l'Europe.

Une salle de musique multifonctions située dans l'enceinte de l'ancien collège Saint Jean Bosco, sera mise à disposition par la municipalité pour les différentes associations de la commune qui œuvrent en faveur du développement des pratiques musicales.

## Musique dans le **Bocal Son** !



Le groupe Smiley, ici en compagnie de Sylvain Dubreuil, adjoint au maire

Dans ce registre, le **Bocal Son**, en lien avec l'Espace jeunes, propose aussi des temps de formation musicale en direction des adolescents et des activités musicales sont proposées lors des activités périscolaires (TAP).

En effet, depuis l'hiver 2014, la commune a soutenu la création d'un local de répétition, que les musiciens ont nommé avec humour Le Bocal Son, et qui est situé derrière l'ancienne mairie. Plusieurs groupes et musiciens se partagent le lieu et le matériel. En plus de la mise à disposition d'animateur compétent, la municipalité a investi dans du matériel de sonorisation et une batterie. En contrepartie de cette aide aux musiciens, les groupes proposent des prestations lors de concerts gratuits à Ti Laouen ou pour la fête de la musique au centre-ville en juin. L'ouverture du Bocal Son a donné une nouvelle dynamique à la création musicale bannalécoise et permet à de nombreux musiciens de profiter d'une structure équipée et dédiée à cet art.

## En juin, c'est la fête de la musique

La fête de la musique aura lieu vendredi 19 et samedi 20 juin au centre-ville, place de la Libération (installation de la scène mobile) sur 2 jours.

La première journée est organisée par l'association Espace Musique et la municipalité :

à partir de 17h15, dans le bourg rendu piétonnier, chants des enfants de l'école Diwan

à 17h30, chants des résidents de l'APAJH29

à 18h, prestations des élèves des ateliers de chants et musiques de l'association Espace Musique

à 21h, bagad ar Banal Aour

à 21h30, Devil got my woman

à 22h15, Uch k

à 23h, The Saltman and the Cosmic Pepper Band

à 0h, Les Agités du Bocal

et Dj Coco en fil rouge tout au long de la soirée et en fin de soirée.



Pour la deuxième journée, l'organisation et la programmation sont confiées à l'association Tomahawk, de Querrien, en partenariat avec le comité de soutien à l'école Diwan.

## Spectacles chez l'habitant

Dans le dernier bulletin municipal, un article avait été consacré aux 3 spectacles chez l'habitant organisés et financés par la municipalité (1 300 € par an). L'opération est reconduite en 2015

Un appel est lancé vers les Bannalécois qui souhaiteraient accueillir ces événements chez eux (contacter Céline Failler à la mairie au 02 98 39 83 82). En juin aura lieu une soirée accordéon diatonique, des informations précises seront données dans la presse.

## Rendez-vous au **18**, rue de la Gare...

L'association culturelle Le 18 propose également des spectacles dans son local du Mouton Enneigé, au 18, rue de la gare : musique classique, rythmes afro-cubains ou rock avec des groupes régionaux et l'organisation de la seconde soirée de la Fête de la Musique en 2014, qui fut un succès.

## Avec les artistes locaux

De nombreux artistes locaux comme Guy Pendu (qui sort un nouvel album enregistré en mars 2015 en Belgique avec Gérard Jaffrés), les groupes Smiley, GLLOQ, Peters Uncles Blues Band et tant d'autres profitent des scènes locales pour se faire connaître du public.

Comme le bagad, le groupe Ruz Reor, ci-contre, fort d'une solide réputation au-delà des frontières de la commune, puise dans le riche répertoire de l'Aven, auquel ses musiciens ajoutent une rythmique folk rock et des sonorités jazzy. En 2014, ce groupe a sorti un CD 14 titres « pladenn galet ».



## Et dans le centre-ville

Enfin, sur la commune, la musique est régulièrement à l'affiche dans de nombreux bars qui proposent également des concerts d'artistes locaux en soirée.

La nuit cabaret est un autre grand rendez-vous musical de l'année. C'est l'occasion pour les habitants et les visiteurs de découvrir de nombreux talents aux terrasses des cafés, en déambulant dans les rues du centre-ville.

## Le budget 2015

Le budget est un document voté par le conseil municipal qui est à la fois :

1. une prévision des dépenses que la commune va effectuer et des recettes qu'elle va percevoir ;
2. une autorisation donnée à la municipalité de réaliser les dépenses qui y sont inscrites.

Il comporte deux parties appelées sections : la section de fonctionnement et la section d'investissement.

Chacune d'elles doit être équilibrée : les recettes doivent être égales aux dépenses.

**Le fonctionnement** correspond aux crédits nécessaires à la gestion des services de la commune et à l'entretien de son patrimoine. Il s'agit principalement du personnel, des fournitures (énergie, assurances etc..) et des services.

Les recettes de fonctionnement sont essentiellement les impôts locaux, les dotations de l'Etat et les sommes payées par les usagers de certains services (par exemple tarif de la restauration municipale).

**Les dépenses d'investissement** correspondent aux achats durables de la commune : bâtiments, voirie, équipements et remboursement du capital des emprunts (les intérêts : « charges financières » sont des dépenses de fonctionnement).

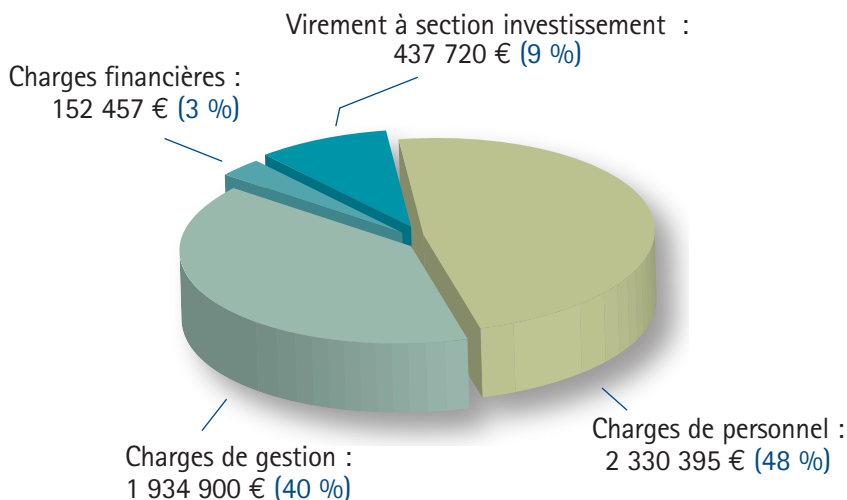
Les recettes de cette section sont principalement la part prélevée du fonctionnement pour investir (le « virement à la section de fonctionnement »), les emprunts et la taxe d'aménagement (participation aux équipements payée au moment du permis de construire ou de la déclaration préalable).

**Le budget 2015** est le premier pour lequel la baisse des dotations de l'Etat se fait nettement sentir.

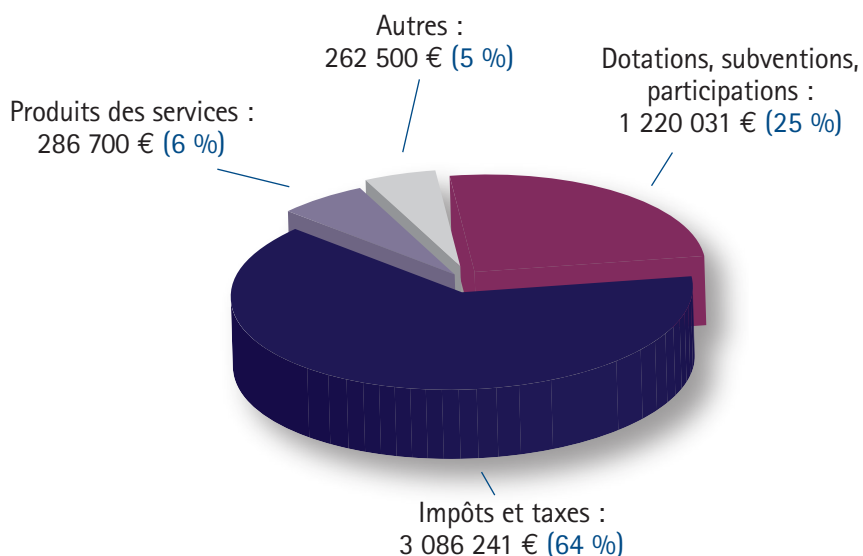
Malgré les efforts d'économie déjà engagés par la commune (assurances, énergie...), le conseil municipal a été amené lors de sa session budgétaire du 3 avril dernier à augmenter les taux d'imposition de 3%.

Après cette augmentation, Bannalec reste toutefois parmi les communes avoisinantes qui rendent sensiblement le même niveau de service l'une de celles où les habitants paient le moins d'impôts.

### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



### RECETTES DE FONCTIONNEMENT



### INVESTISSEMENT

En 2015, les principaux investissements prévus sont :

#### VOIRIE :

550 000 €

#### PÔLE D'ÉCHANGES MULTIMODAL (gare) :

300 000 €

#### MAISON DE L'ENFANCE :

1 170 000 € (dont 580 000 € de subventions)

#### AMÉNAGEMENT DE LA SALLE DE MUSIQUE POLYVALENTE :

200 000 €

## Personnes âgées

### L'EHPAD s'est agrandi

Courant mars, Nicole Riouat, adjointe au maire chargée des affaires sociales et du logement, a visité l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) Les Genêts, en compagnie de la directrice, Vanessa Hélias. Les travaux d'extension, commencés en mai 2014, se poursuivent. Le coût total des travaux s'élève à 2 millions d'euros.

La structure pourra bientôt accueillir 65 résidents, soit 5 places supplémentaires. Il y aura 2 hébergements temporaires. Tous ces travaux ont pris en compte le diagnostic effectué par la commission accessibilité en 2012 : le nouveau bâtiment comprend de larges couloirs, équipés de mains courantes et les entrées de chambres sont élargies. Les meubles ont été achetés via internet ou rachetés à l'EHPAD de Sizun. Les fauteuils du salon ont été renforcés et relookés par un artisan bannalécois.

Un espace familial a été créé au sein de la structure, pour permettre aux familles d'avoir un endroit convivial, calme.

Un autre chantier se profile avec la rénovation des chambres, la mise aux normes d'accessibilité du bâtiment initial et l'agrandissement des pièces donnant sur le parking.



#### En quête de bénévoles pour les animations

Ces travaux de rénovation concernent essentiellement le sol et les salles de bains dans les chambres. Mais l'ensemble de la structure est touché par ces travaux car l'extension du hall d'accueil, de la salle à manger, du salon et des bureaux est aussi programmée.

Dans cette période de bouleversements, le personnel de l'EHPAD souhaite bénéficier de l'aide de bénévoles pour créer des animations pour les résidents, pour atténuer les troubles occasionnés par les travaux. Dans la plupart des EHPAD, il existe une association avec des bénévoles qui gèrent les animations, participent à de petits travaux de bricolage, échangent avec les résidents.

Un service animation propose des ateliers tous les jours, mais ne peut répondre à la totalité des demandes, surtout en cette période de stress et avec les travaux, les agents Angéline Salmon et Jacques Le Bourhis n'auront plus autant d'espace calme pour leurs activités. À l'issue des travaux, la mezzanine sera entièrement dédiée au service animation.

## Adultes et Jeunes Handicapés

### Deux accueils à Romain

Présente depuis plus de 10 ans sur le territoire, l'Association Pour les Adultes et Jeunes Handicapés 29 compte désormais deux structures à Romain.

La construction de la Résidence de Romain répond au besoin d'apporter un accompagnement personnalisé, d'offrir un espace de vie privé, en garantissant un suivi médical, et le maintien des liens familiaux et sociaux des personnes hébergées. Elle complète l'accueil de jour, ouvert en 2002, qui dispose de 8 places. Le nouveau bâtiment de 2 500 m<sup>2</sup> répond aux normes d'accessibilité (plain-pied, main courante) et a intégré les notions de développement durable (pompe à chaleur, panneaux solaires). La résidence de Romain s'adresse à des personnes en situation de handicap, âgées entre 20 et 60 ans, vivant seule ou en couple et souhaitant vivre en autonomie à leur domicile. A la différence du foyer de vie, ouvert uniquement en journée, la résidence accueille ses habitants toute l'année, 24 heures sur 24 avec du personnel. 33 personnes y sont hébergées. De nombreuses personnes sont sur la liste d'attente. Selon leur situation, les résidents bénéficient d'aides pour financer leur logement (APL, aide sociale, Allocation Adulte Handicapé).

Une trentaine de salariés travaille par équipe sur ce site : éducateurs spécialisés, personnel de soins, ouvriers d'entretien. L'implantation de cette résidence sur la commune a permis de créer une trentaine d'emplois et d'installer 33 habitants supplémentaires, puisque les résidents fréquentent les commerces, la médiathèque, les salles de sport.

La structure est organisée en 3 ailes, avec un code de couleur associé à un nom de fleur : capucine, coquelicot et jonquille. Chaque aile peut accueillir 11 résidents et fonctionne en autonomie, avec des salles à manger de petite dimension. Chaque résident a meublé et décoré sa chambre selon ses goûts, afin de créer son propre univers, car pour beaucoup, cet aménagement dans une structure collective est une rupture totale avec ce qu'ils vivaient auparavant au sein de leurs familles.

### Bon anniversaire, Eugénie



Elle est la doyenne de la commune. Le 30 janvier dernier, Yves André, le maire, Nicole Riouat, adjointe aux affaires sociales, et Vanessa Hélias, la directrice de l'EHPAD Les Genêts, avaient réuni l'ensemble des résidents pour fêter l'anniversaire d'Eugénie Gaonac'h : elle fêtait ses 101 ans !

Née le 30 janvier 1914 à Contz-Les-Bains, en Lorraine, Eugénie est la benjamine d'une famille de six enfants. Après la guerre, c'est à Paris qu'elle a rencontré Félix Raymond Gaonac'h, originaire de Saint-Thurien, avec lequel elle se marie en 1947.

De cette union naîtront deux enfants Gérard et Joël, qui lui ont donné cinq petits-enfants et huit arrière-petits-enfants. Elle vit à l'EHPAD depuis 2012.

Eugénie a chaleureusement remercié le personnel et les pensionnaires de l'établissement, pour tout le soin dont elle bénéficie.

## Le Valcor

### L'outil efficace du traitement des déchets des collectivités

En France, les déchets des ménages sont en constante augmentation, ce qui entraîne une hausse importante des coûts liés à la gestion de ces déchets qui pèsent de plus en plus sur le budget des collectivités. Le Finistère est déjà fortement engagé dans les démarches de prévention, réduction et valorisation des déchets. Les lois Grenelle sur l'environnement et le plan départemental qui en découle, ont fixé des objectifs pour permettre une meilleure gestion de nos déchets. Les actions de prévention sont essentielles et l'appropriation collective de pratiques responsables devient un enjeu majeur : comme les gestes de tri sélectif. Les habitants doivent adopter de nouvelles pratiques (les 3 R : réemploi, réparation et recyclage). Les tonnages d'ordures ménagères de la Cocopaq ont diminué de 17% entre 2006 et 2013.

Le syndicat mixte de valorisation des déchets en Cornouaille (VALCOR) gère les déchèteries de deux collectivités : Concarneau Cornouaille Agglomération (CCA) et la Communauté de communes du pays de Quimperlé (Cocopaq) où se trouvent quatre déchèteries, Locunolé (Rosgodec), Quimperlé (Kervidanou), Scaër (Stang Blanc) et Moëlan-sur-Mer (Kersalut). VALCOR gère également le traitement par incinération des ordures ménagères de 6 collectivités (Cocopaq, CCA, Haut Pays Bigouden, Douarnenez, Cap Sizun et Pays Fouesnantais). 61 500 tonnes de déchets ont été incinérées en 2013 par Valcor.

#### Quelques chiffres clés

En France, le coût hors taxes de la gestion des déchets du service public est estimée à environ 7,3 milliards d'euros en 2012 (soit 108 € par habitant). Après déduction des produits de revalorisation, le coût restant à la charge de la collectivité est de 89 € par habitant.

Chaque année en France, un habitant produit 354 kg d'ordures ménagères. (Sources ADEME)

La destination de nos déchets se répartit ainsi (moyennes nationales) :  
- Incinération : 30 % - Décharges : 36 % - Valorisation matière (recyclage) : 20 % - Gestion biologique (compostage/méthanisation des déchets organiques) : 14 %

Le président de Valcor est Jacques François, maire de la commune de Saint-Yvi, conseiller départemental. Roger Colas, maire de Tréméven, est l'un des 3 vice-présidents du conseil où siègent 32 élus.

#### Le traitement des déchets :

**DÉCHÈTERIES** : chaque année, Valcor collecte environ 40 000 tonnes de déchets dans ses 7 déchèteries réparties sur les territoires de CCA et de la Cocopaq. Les tonnages sont stables y compris pour les végétaux, dont les quantités annuelles varient en fonction de la météo (20 000 T par an sur les 2 territoires CCA et Cocopaq, soit environ la moitié des déchets collectés en déchèteries).

**ORDURES MÉNAGÈRES** : un centre de transfert est à disposition des services de collecte pour vider les ordures ménagères. Il est situé dans l'enceinte de la déchèterie de Quimperlé. Ainsi regroupées dans des bennes à fond mouvant de 90 m<sup>3</sup>, les ordures ménagères prennent le chemin de l'Usine de Valorisation Énergétique (UVE) de Valcor à Concarneau.

La Cocopaq fait traiter ses ordures ménagères à l'Unité de Valorisation Énergétique de Concarneau, où les ordures ménagères sont incinérées dans un four. L'énergie produite est revendue sous forme de vapeur à une usine proche et est utilisée pour fabriquer de l'électricité réinjectée dans le réseau EDF.

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS (ANNÉE 2013)

La production de déchets (en kg), par habitant de la Cocopaq et par an, était de :

- 220 kg d'ordures ménagères
- 91 kg d'emballages et de papiers valorisés (verre inclus)
- 305 kg de déchets déposés dans les déchèteries de la Cocopaq soit un total de 616 kg de déchets pour l'année 2013 (en 2010, le total était 674 kg).

#### Moins de végétaux en déchèterie : un enjeu important en matière d'environnement et d'économie

##### Pourquoi réduire les apports de végétaux en déchèterie ? Tout le monde est gagnant !

Vous y gagnerez, pas de temps perdu sur le trajet vers la déchèterie et économie de carburant. Les déchèteries seront moins encombrées pour accueillir dans de meilleures conditions les différents déchets.

Réduction du coût de traitement des restes végétaux en déchèterie, actuellement inclus dans la TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères). Sur le Pays de Quimperlé, cela représente un coût annuel d'environ 225 000 €, soit une moyenne d'un peu plus de 4 €/habitant (données 2013).

##### Comment ? En utilisant les végétaux chez vous !

En compostant les tailles, tontes et autres produits de l'entretien de votre jardin, pour en faire un engrais. Des composteurs sont en vente auprès de la communauté de communes.

En paillant les copeaux de branchages et tonte de pelouse sur vos parterres et massifs, les protégeant ainsi du froid, du dessèchement et de la pousse de plantes envahissantes. La Cocopaq peut aider les foyers souhaitant louer ou acheter un broyeur de végétaux.

En utilisant le mulching (technique de tonte sans ramassage, hachant l'herbe en fines particules avant de la redéposer au sol), vous apportez un paillis protecteur contre la sécheresse et un engrais naturel à votre gazon.

En privilégiant les espèces à croissance lente, l'entretien de votre jardin sera facilité. Renseignez-vous auprès de votre pépiniériste.

Pour tout renseignement concernant l'achat d'un composteur ou l'aide au broyage des végétaux, vous pouvez consulter le site [www.cocopaq.com](http://www.cocopaq.com) ou contacter les services techniques de la Cocopaq au 02 98 35 09 42.



# Nouveaux rythmes scolaires

## Une forte participation aux TAP

Depuis la rentrée de septembre 2014, la réforme des rythmes scolaires est appliquée dans les écoles publiques (maternelle et élémentaire).

Les élèves ont donc classe le mercredi matin. En aménageant le temps, cette réforme vise à un meilleur équilibre entre le temps scolaire et le périscolaire.

Les journées de cours sont allégées tout en maintenant le nombre d'heures d'enseignement obligatoire sur la semaine soit 24 heures.

### Pourquoi cette réforme ?

Depuis 2008, les écoliers français avaient 144 jours de classe par année scolaire. Dans beaucoup de pays de l'OCDE, les élèves fréquentent l'école 200 jours. La moyenne se situe autour de 187 jours.

Ainsi, Marcel Rufo, pédopsychiatre, grand spécialiste de l'enfance en France, nous explique : « c'est bien d'aller plus longtemps à l'école ! Un peu moins longtemps dans la journée et davantage dans la semaine. Vous savez nous sommes tous issus d'une scolarité où nous allions plus à l'école que les enfants actuels. On n'était pas à la semaine de 4 jours. Croyez-vous que l'on en ait tellement souffert d'aller un peu plus à l'école ? Moi je ne crois pas. »

### Le temps périscolaire : les TAP

La commune de Bannalec a souhaité que ce réaménagement des horaires scolaires s'accompagne d'une proposition éducative avec la mise en place d'activités complémentaires à l'école, favorisant pour chacun l'esprit d'éveil, de découverte et d'ouverture au monde.

#### A l'école maternelle



Les Temps d'Activité Périscolaire sont partagés en séquences de 45 minutes chaque jour : les lundis et jeudis de 15h45 à 16h30 et les mardis et vendredis de 13h30 à 14h15. 170 enfants y participent soit un pourcentage de 92%. Chaque encadrant s'occupe d'un groupe de 14 enfants maximum.

Les activités sont diverses et variées : activités sportives et ludiques, découverte nature, activités voix et son, activités autour du livre, jeux d'imitation, atelier de motricité fine, construction de personnages, jeux chantés, jeux dansés, activités dessin, histoire de voir, activités calmes (relaxation, comptines).

Les enfants sont enchantés de participer à ces activités.

#### L'ALSH de la Cocopaq

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement fonctionne le mercredi. A l'issue des cours de la matinée, les enfants sont transférés vers le centre de loisirs par des animateurs de la Communauté de communes.

Cette nouvelle organisation a nécessité beaucoup de travail aux services concernés de la mairie. Il convient ici de rappeler que les Temps d'Activités Périscolaires sont facultatifs. Si les enfants y participent si nombreux, c'est que l'offre est vraisemblablement de qualité !



#### A l'école élémentaire Mona Ozouf

Les TAP ont lieu les mardis et vendredis de 14h45 à 16h15 d'où l'idée de proposer à chaque enfant un parcours éducatif en alternant activités artistiques, culturelles et sportives.

La participation aux ateliers est très importante : 233 élèves soit 95%. Il faut un encadrant pour 18 enfants. Trois associations (théâtre Na, judo, bagad) et un auto-entrepreneur ont également animé les différents ateliers.



Les activités proposées : découverte de la nature, activités manuelles, jeux de société, judo, jeux sportifs, de coopération, de raquettes, gymnastique, autour du livre, visite d'expositions, ateliers musicaux, découverte de la culture bretonne à travers la musique, théâtre...

Contrairement à l'école maternelle, ces ateliers se déroulent dans des salles extérieures à l'établissement scolaire.

## US Bannalec

### Eloïse Terrec, championne de France de marche

Laurent Le Galle, champion de France vétérans de marche sur 5 000 m, a su lui montrer la voie. Eloïse Terrec a découvert la discipline avec lui au sein de l'USB. Elle y a gagné ses premiers titres. Aujourd'hui membre du pôle marche du CREPS de Nancy, elle confirme tous les espoirs mis en elle par les dirigeants et entraîneur bannalécois.

Depuis le début de l'année, le club d'athlétisme se distingue par les performances de ses athlètes, tout dernièrement en section marche où début mars, l'entraîneur Laurent Le Galle a remporté le championnat de France vétérans en salle à Nantes, sur 5000 mètres. Mais c'est la jeune Eloïse Terrec qui focalise l'attention depuis quelques mois, grâce à ces exploits dans les différentes compétitions où elle était engagée. Détentrice du record de Bretagne, championne de Bretagne à Nantes fin 2012 sur 3 000 m, puis championne de France sur la même distance en février 2015 à Reims, cette jeune athlète de 16 ans a intégré le pôle marche du CREPS de Nancy, où elle côtoie quotidiennement les meilleurs Français de cette discipline. « *C'est une jeune fille attachante, sérieuse et travailleuse qui ne rechigne pas à la tâche,* » souligne Laurent Le Galle. Le président du club de l'USB, Christophe Couthouis, est lui « *agréablement surpris de sa forte progression et je pense qu'elle ira très loin.* »

Elle a connu sa première sélection en équipe de France de marche athlétique, sur 3 000 m en salle, fin février à Lyon. Cette rencontre



opposait les équipes nationales juniors de France, d'Italie et d'Allemagne. Éloïse Terrec était la plus jeune des concurrentes. Elle s'est classée 5<sup>e</sup>, améliorant de 7 secondes son record de Bretagne. Selon Eloïse, ses performances sont dues essentiellement à ses 5 séances d'entraînement par semaine, mais également aux bonnes infrastructures du CREPS. Autant d'éléments qui lui permettent d'envisager le titre de championne de France Cadet Junior cet été et de viser une participation aux Jeux olympiques de 2020 à Tokyo.

## Création artistique

### Scarlett renaît aux Haras

L'association Scarlett est née en 2007 à l'initiative d'Arnaud Taëron, avec la vocation principale de regrouper les artistes locaux autour d'un lieu, les Haras en l'occurrence, proposant expositions et autres manifestations à caractère artistique.



En sommeil pendant quelques années, Scarlett, association à vocation artistique et culturelle, regroupe à ce jour 20 adhérents dont 18 artistes et artisans-créateurs : peintres, dessinateurs, sculpteurs, plasticiens, céramistes, luthier et créateur d'accessoires textiles. Depuis février 2015, l'association s'est dotée d'un nouveau bureau :

Françoise Oehlenschläger, présidente ; Arnaud Taëron, vice-président ; Fabrice Yven, trésorier ; Jean-Pierre Etienne, secrétaire ; Catherine Warnis, secrétaire adjointe.

Les objectifs de l'association se situent dans le prolongement des objectifs initiaux : regrouper les créateurs résidents à Bannalec, faire vivre les Haras comme lieu culturel et organiser des expositions et autres événements artistiques et culturels, avec la volonté de décloisonner la création artistique et de créer du lien entre les artistes, entre les artistes et le public (scolaire, jeunes et moins jeunes), de rendre la création et les métiers de la création plus accessibles au public.

Scarlett est une association à but non lucratif. Pour sa présidente Françoise Oehlenschläger, « *ce sont les créateurs qui composent cette association qui forgent son identité. Aujourd'hui l'association rassemble des artistes et des artisans d'art pour lesquels le mot créer a du sens. Créer c'est vivre.* » Pour autant, Scarlett a vocation à s'ouvrir à d'autres créations, musicales, littéraires, poétiques, vivantes...

Pour en savoir plus et pour adhérer, contacter Jean-Pierre Etienne au 06 80 72 34 46

## LES EXPOSITIONS AUX HARAS

23 AVRIL

Soirée-débat avec les artistes sur le thème de l'exposition collective de mai

14 -17 MAI

*C'est de l'art ou du cochon ?* Regards de plasmateurs (créateurs) sur Bannalec  
Exposition collective

12-14 JUIN

Brigitte Dautrême, Corentin Le Gall, Delphine Baudic

26-28 JUIN

Christine Le Bars

26-28 JUIN

Christine Le Bars et Robert Molliens

10-12 JUILLET

Catherine Warnis, Lyn Kennedy, Anthony Olu et Michèle Bernard

24-26 JUILLET

Marie-Hélène Laonet, Pascal Le Roux

14-16 AOÛT

Brigitte Neuvy, Françoise Oehlenschläger

12-14 SEPTEMBRE

Arnaud Taëron, Fabrice Yven

26-27 SEPTEMBRE

Ouverture d'ateliers d'artistes accompagnée d'une exposition collective

11-13 DÉCEMBRE

Marché de Noël (créations à des prix accessibles)



# Les rendez-vous 2015

## MAI

- VENDREDI 1<sup>er</sup>** Troc et puces du club de handball HBCB, espace A. Duval  
**DIMANCHE 10** Foire aux plantes par Bann'Anim et Les petites boutures, espace A. Duval  
**JEUDI 14** Pardon de la Véronique  
**DIMANCHE 17** Troc et puces du Comité de soutien à Diwan, espace A. Duval  
**VENDREDI 22** Concert Guy Pendu et ses musiciens, « Jaffrès EtCie, salle J.Moulin - gratuit  
**SAMEDI 23** Concert de blues: Rob Tognoni, par Méta'blues, salle J. Moulin - à partir de 21h - 12 €, 10 € sur réservation  
**DIMANCHE 24** Pardon de Trémeur. Repas le soir, et fest-noz gratuit  
**SAM 23 & DIM 24** Tournoi Bercy jeunes de la Fleur de Genêt, stade  
**SAMEDI 30** Raid ar banal en famille, espace A. Duval

## JUIN

- SAMEDI 6** Kermesse de l'école Diwan  
Kermesse de l'école Notre-Dame  
**SAM 6 & DIM 7** Ball-trap de la Société de chasse de Saint-Cado  
**DIMANCHE 7** Rando, cyclo et marche au pays des genêts, organisées par le Vélo Loisirs, espace A. Duval  
Repas de la sté de chasse de La Bruyère, salle J. Moulin  
**SAMEDI 13** Kermesse de l'Amicale laïque, espace A. Duval  
**DIMANCHE 14** Grand loto annuel du club de loisirs, salle J. Moulin  
Troc et puces du Comité de Saint Cado, espace A. Duval  
**VEN 19 & SAM 20** Fête de la Musique  
**SAM 20 & DIM 21** Championnat de Bretagne de pétanque, espace A. Duval  
**DIMANCHE 21** Marche du comité de Saint Cado  
**VENDREDI 26** Don du sang  
**SAMEDI 27** Feu de la St Jean du Comité de Jumelage Banaleg-Irland, espace A. Duval  
**DIMANCHE 28** Gala de gymnastique, complexe P. Boëdec  
Pardon de Saint-Jacques

## JUILLET

- SAMEDI 4** Cochon grillé de l' U.N.C., salle J. Moulin  
Anciens pompiers du Finistère, espace A. Duval  
**DIMANCHE 5** Vide-greniers de l' U.C.A.B, bourg  
**DIMANCHE 12** Pardon de Trébalay  
**LUNDI 13** Courses enfants, retraite aux flambeaux Et feu d'artifice au stade, précédé du «moules-frites» des supporters de la Fleur de Genet, espace A. Duval  
Semi-nocturne pétanque  
**SAMEDI 18** Semi marathon de pétanque - Trophée Sebaco  
**VENDREDI 24** Vendredis musicaux de Bann'anim  
**DIMANCHE 26** Pardon de Sainte-Anne, repas en soirée  
**VENDREDI 31** Vendredis musicaux de Bann'anim

### ET AUSSI :

Tournoi de tennis du 8 au 18 juillet

Tous les vendredis de juillet, à 14 h 30, pétanque en doublettes, au boulodrome

# Culture

## Les expos au centre culturel

● *Du 28 avril au 29 juin*

*L'univers de Thomas de la Pinta*  
artiste graveur



Il nous emmène dans sa traversée du miroir. Nous tombons, comme Alice, sous le charme du clair de lune où chiens et chats errent dans les ruelles d'une ville de conte de fée. Mais derrière les fenêtres closes, nous observent des enfants au regard malicieux.

● *Du 30 juin au 8 août*

*Les couleurs de l'Afrique* par les petits de la crèche Point-Virgule

## Sport

### Raid Ar Banal en famille 2<sup>e</sup> édition le 30 mai



Lancé avec succès l'an passé par le service animation municipal, en partenariat avec Quimper Orientation Coarmor, la 2<sup>e</sup> édition du Raid Ar Banal, une épreuve sportive familiale, aura lieu le samedi 30 mai, au stade Jean Bourhis, de 9h30 à 17h. Courses d'orientation, randonnées VTT et épreuves sportives diverses (lancers, sauts, tir à l'arc) sont au programme des équipes composées de 2 personnes minimum, dont un adulte.

Le raid s'adresse autant aux compétiteurs (âgés de plus de 10 ans) qu'aux plus jeunes avec des épreuves plus ludiques et adaptées.

Renseignements et inscriptions des équipes auprès de Magueye Sow au 06 26 04 69 63, 3 € par personne sur pré-inscription (ou 5 € sur place) et de 5 € par équipe (7 € sur place).